



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, session 2026

N° J3E47ASIIVA

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, au titre de l'année 2026 :

Madame FLOREK Katia, ingénieure d'études hors classe, présidente, Institut national des sciences appliquées Hauts de France, Valenciennes.

Monsieur URBANIAK Rodolphe, attaché d'administration de l'Etat, vice-président, Université polytechnique Hauts de France, Valenciennes.

Monsieur GUENDOZI Ahmed, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame ROSSARD Stéphanie, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Madame WIDEHEM Emmanuelle, assistante ingénieure, experte, Université polytechnique Hauts de France, Valenciennes.

Monsieur EDART Cédric, directeur général des services, Institut national des sciences appliquées Hauts de France, Valenciennes.

Madame HAUBREUX Isabelle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université polytechnique Hauts de France, Valenciennes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON